



RAPPORT ANNUEL 1978



HOWARD ROSS LIBRARY
OF MANAGEMENT
MAY 11 1979
GILL UNIVERSITY

CANADIAN TIRE
CORPORATION
LIMITED

Coup d'oeil sur 1978

En milliers de dollars (à l'exception des montants relatifs aux actions)

	1978	1977	Augmentation annuelle
Revenu brut d'exploitation	\$798,717	\$718,114	11.2%
Bénéfice avant impôts sur le revenu . .	\$ 53,938	\$ 52,240	3.3%
Impôts sur le revenu	\$ 25,163	\$ 23,750	5.9%
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	\$ 28,775	\$ 28,490	1.0%
Résultats nets	\$ 29,469	\$ 29,490	(0.1%)
Dividendes en espèces:			
Normaux	\$ 6,362	\$ 5,800	9.7%
Répartition spéciale	\$ 4,073	\$ —	—
Bénéfices non répartis et réinvestis. . .	\$ 19,034	\$ 23,690	(19.7%)
Par action:			
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	\$ 2.49	\$ 2.50	(0.4%)
Résultats nets	\$ 2.55	\$ 2.59	(1.5%)
Dividendes	\$ 0.90	\$ 0.51	76.5%
Avoir des actionnaires	\$ 21.40	\$ 19.59	9.2%

Table des matières

1	Administrateurs et dirigeants de la compagnie
2	Message aux actionnaires
4 à 9	États financiers consolidés
10	Rétrospective de la dernière décennie
12 à 15	États financiers de Canadian Tire Acceptance Limited
16	Rapport des vérificateurs
17	Tour d'horizon des dépenses en immobilisations
18 à 21	Coup d'oeil sur 1978

Upon request, an English edition of this Report will be mailed to the shareholder.



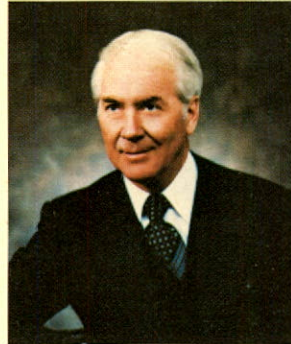
Canadian Tire Corporation, Limited
Siège social: 2180 Yonge Street,
Toronto, Ontario M4V 2B9

*For request for
material*

Conseil d'administration

A. E. BARRON

Président du conseil
Président, Canadian General Investments,
Limited



A. E. BARRON

A. D. BILLES

Président, Bilco Tire Limited,
Toronto, Canada
Propriétaire d'un magasin associé
Canadian Tire



A. D. BILLES



A. J. BILLES

A. J. BILLES

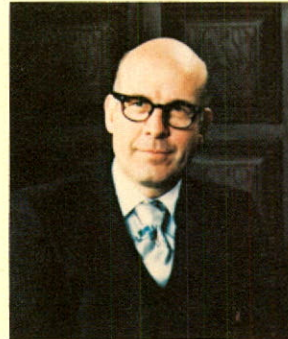
Ancien-président de la compagnie

A. W. BILLES

Président, 839 Yonge Main Store
Limited, Toronto, Canada
Propriétaire d'un magasin associé
Canadian Tire



A. W. BILLES



D. E. BROWN



J. W. KRON

D. E. BROWN

Président, Romay Automotive Limited,
Ottawa, Canada
Propriétaire d'un magasin associé
Canadian Tire

J. W. KRON

Vice-président administratif

R. LAW, C.R.

Secrétaire et conseiller général
Associé, Blackwell, Law, Spratt, Armstrong
& Grass, Avocats



R. LAW, C.R.



J. D. MUNCASTER



A. L. SHERRING, C.A.

J. D. MUNCASTER,

Président et chef de l'administration

A. L. SHERRING, C.A.

Dirigeant, Compagnie du Trust National
Ltée, Toronto, Ontario

Parmi les administrateurs,
il manque la photo de:

D. G. BILLES

Président, Performance Engineering,
Thornhill, Canada

Dirigeants de la compagnie

A. E. BARRON, Président du conseil
S. J. BOCHEN, Vice-président, Distribution
P. B. EDMONSON, Vice-président,
Relations avec les marchands
J. W. KRON, Vice-président administratif
R. LAW, Secrétaire et conseiller général
A. B. MALCOLM, Vice-président,
Commercialisation des produits pétroliers

J. D. MUNCASTER, Président
et chef de l'administration
F. Y. SASAKI, Vice-président, Finances
et Trésorier
B. SETNOR, Vice-président,
Gestion des services informatiques
C. D. SMITH, Trésorier adjoint

Registraire et agent de transfert

Compagnie du Trust National Ltée,
Toronto, Montréal et Calgary

Avocats

Blackwell, Law, Spratt, Armstrong & Grass

Banquiers

Banque de Commerce Canadienne Impériale
La banque Toronto-Dominion
Chicago City Bank and Trust Company

Vérificateurs

Deloitte Haskins & Sells, Comptables agréés

Message des administrateurs



J. D. Muncaster
Président et chef
de l'administration

Comme nous l'avons signalé antérieurement, les résultats nets de la compagnie, compte non tenu des gains extraordinaires, ont atteint \$28,775,000 ou \$2.49 par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978; les résultats correspondants de 1977 s'établissaient à \$28,490,000 ou \$2.50 par action. De plus, les gains réalisés sur l'aliénation d'éléments d'actif se sont élevés à \$694,000 en 1978 (6 cents par action), par rapport à \$1,000,000 au cours de l'exercice précédent (9 cents par action).

Accroissement des ventes rétabli

En 1978, nous nous sommes surtout attachés à stimuler les ventes dans les magasins existants, au moyen d'une politique de prix fortement concurrentielle et de tactiques de promotion renouvelées. Ces programmes ont été amorcés lors de la distribution de notre catalogue Printemps-été 1978. Depuis, les ventes des marchands associés se

sont raffermissées sous cette nouvelle force d'impulsion et l'on nous a signalé des hausses de 15 pour cent, au cours de cinq des six derniers mois. Nous avons pu obtenir ces résultats en dépit de l'apport réduit des nouveaux établissements et des magasins qui ont emménagé dans des locaux neufs et ce, moyennant une légère majoration de l'ensemble des prix.

Parallèlement au raffermissement des ventes au détail, les envois de marchandises à nos marchands associés ont augmenté au fur et à mesure que l'année avançait. Pour l'ensemble de l'exercice, le revenu brut d'exploitation consolidé a progressé de 11.2 pour cent, pour atteindre \$798,717,000.

Les frais d'exploitation de la compagnie au titre du pourcentage des revenus ont diminué en 1978. Étant donné la baisse du niveau moyen des stocks et nos investissements réduits dans la construction et dans l'aménagement de terrains, nos frais d'intérêt—déduction faite du revenu d'intérêt—ont été moindres du strict point de vue de la valeur vénale. En outre, toutes les filiales et les divisions de la Canadian Tire ont fait état d'un bénéfice d'exploitation plus élevé. Les marchés de l'essence ont été les plus favorisés sur ce plan, ce qui a fortement contribué à améliorer les résultats de notre division de commercialisation des produits pétroliers, au cours du dernier semestre de l'exercice.

Ces résultats plus concrets ont été toutefois neutralisés par un rétrécissement considérable des marges bénéficiaires brutes—soit essentiellement l'écart entre le prix des marchandises achetées de nos fournisseurs et le prix de vente aux marchands associés—ainsi que par une majoration du taux effectif d'imposition de la compagnie découlant d'un taux d'imposition supérieur en Ontario et d'une diminution de la déduction d'impôt pour stock.

Rentabilité de nos marchands

Au cours de l'exercice, le seuil de rentabilité de nos marchands associés a fait l'objet d'une expertise. À l'issue de cette analyse, nous en avons conclu qu'un grand nombre de petits établissements et de magasins relativement nouveaux n'étaient pas rentables, selon leur chiffre d'affaires actuel. Nous avons donc mis au point un programme selon lequel de meilleurs arrangements financiers, des baisses de loyer et des gratifications spéciales pourraient créer un environnement d'exploitation susceptible d'accroître, moyennant une gestion efficace, la rentabilité de ces établissements. La mise au point de tels programmes se poursuit en vue d'améliorer la rentabilité des petits magasins.

Agrandissement de magasins... dépenses en immobilisations

Les dépenses en immobilisations ont atteint \$32.5 millions en 1978. Ce chiffre est nettement inférieur à nos investissements records de 1977 qui s'élevaient à \$53.8 millions. Notre programme d'immobilisations de 1978 comportait entre autres le parachèvement du centre de distribution de Mississauga, l'acquisition de nouveaux ordinateurs destinés au siège social et à la Canadian Tire Acceptance, de même que l'achèvement de quatorze immeubles dont trois étaient destinés à abriter de nouveaux magasins tandis que les onze autres devaient servir à reloger des magasins existants. Les détails concernant les dépenses en immobilisations figurent en page 17.

Dividendes

En 1978, un dividende extraordinaire de 35 cents par action a été versé aux actionnaires, au titre d'une répartition du surplus de capital de 1971. Ce dividende ne

aux actionnaires

constitue pas un revenu imposable pour les actionnaires. Il réduit toutefois le coût de base rajusté des actions, aux fins des gains en capital.

Un autre dividende trimestriel de 15 cents par action a été déclaré payable le 1^{er} juin 1979. Il s'agit là d'une augmentation en regard du dividende trimestriel précédent qui était de 14 cents par action.

Notre personnel

1978 a été pour la compagnie une année de réorientation et de transition. De nombreux progrès ont été accomplis au cours de cette année grâce aux efforts et à l'intérêt de notre personnel. Les prochains exercices financiers témoigneront d'ailleurs de ces progrès. La rentabilité par employé a cependant baissé en 1978. Bien que les primes d'intéressement aient augmenté dans l'ensemble, il n'en reste pas moins que la prime par employé a diminué. Nous espérons améliorer nos marges bénéficiaires afin de pouvoir octroyer à nos employés des primes plus élevées en récompense de leur assiduité au travail.

Restructuration administrative

Depuis notre dernier rapport annuel, plusieurs changements ont eu lieu au niveau administratif supérieur. Au début de 1979, M. John W. Kron a été élu administrateur de la compagnie et a été également nommé vice-président administratif. Il est désormais chargé de toutes les activités reliées aux techniques marchandes et dirige le service de commercialisation. M. Steve J. Bochen, antérieurement vice-président, Personnel, remplace M. Kron au poste de vice-président, Distribution. En 1978, M. Barry Setnor est entré au service de la compagnie en qualité de vice-président, Gestion des services informatiques.

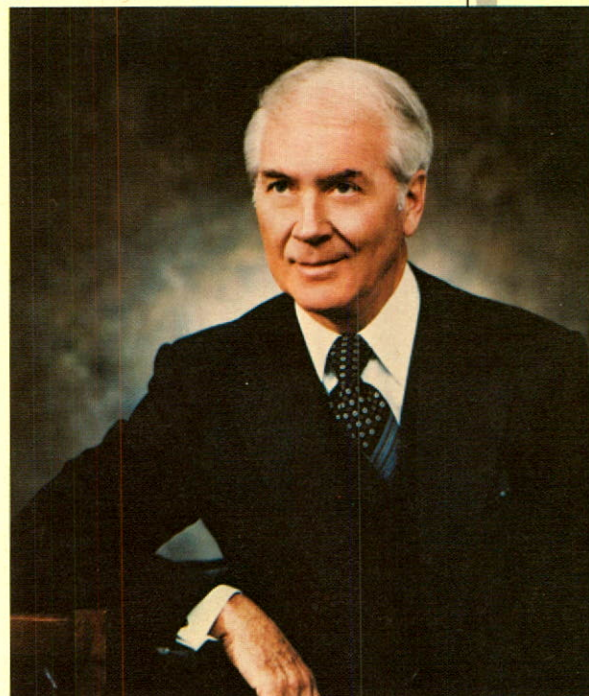
Quant à M. Peter B. Edmonson, vice-président, Relations avec les marchands, il a été chargé des secteurs de l'immobilier et de la construction, en outre de continuer à veiller sur les résultats d'exploitation de nos magasins associés.

Cette restructuration des responsabilités administratives et la création d'un groupe de directeurs commerciaux pour chacune de nos quatre principales catégories de produits devraient donner lieu à une organisation mieux intégrée et davantage responsable, au moyen de laquelle la Canadian Tire pourra rapidement et efficacement faire face à l'évolution économique et commerciale.

Prévisions pour 1979

Bien que les prévisions ne laissent entrevoir qu'une légère hausse des dépenses des consommateurs canadiens en 1979, les ventes des marchands associés Canadian Tire n'ont cessé d'augmenter depuis le début de l'exercice. Ainsi, on s'attend que les ventes du premier trimestre augmenteront de plus de 20 pour cent. Même s'il paraît assez invraisemblable que ce rythme d'accroissement des ventes puisse se maintenir toute l'année durant, nous prévoyons cependant une augmentation plus rapide que celle que nous avons connue au cours des deux derniers exercices.

Comme le niveau des stocks de nos marchands associés est bien contrôlé, nous espérons que le nombre accru de leurs ventes se traduira par une augmentation comparable du nombre des expéditions de marchandises. Grâce à cette hausse des revenus ainsi qu'à l'élargissement des marges bénéficiaires brutes et au maintien du contrôle de nos frais, nous prévoyons améliorer considérablement notre bénéfice en 1979.



Alex E. Barron
Président du conseil

Au nom du conseil,

le 2 avril 1979

le président du conseil

le président et chef de l'administration

CANADIAN TIRE CORPORATION LIMITED

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

de l'exercice terminé le 31 décembre 1978 (avec les chiffres de l'exercice précédent pour fin de comparaison)

	(En milliers de dollars)	
	1978	1977
REVENU BRUT D'EXPLOITATION	\$798,717	\$718,114
FRAIS D'EXPLOITATION:		
Coût des marchandises vendues et tous les frais, à l'exception des postes ci-après	716,074	636,612
Amortissement	11,876	11,774
Régimes de participation différée aux bénéfices et d'options d'achat d'actions des employés	4,378	4,074
Intérêt:		
Dette à long terme	11,701	10,533
Dette à moyen terme de la Canadian Tire Acceptance	2,162	2,033
Financement à court terme:		
Canadian Tire Acceptance Limited	3,495	2,701
Divers	516	1,782
Total des frais d'exploitation	<u>750,202</u>	<u>669,509</u>
	48,515	48,605
Revenu d'intérêt (note 2)	5,423	3,635
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	53,938	52,240
Provision pour impôts sur le revenu:		
Exigibles	23,293	22,334
Reportés	1,870	1,416
Total de la provision pour impôts sur le revenu	<u>25,163</u>	<u>23,750</u>
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	28,775	28,490
Gain réalisé sur l'aliénation de biens-fonds (moins impôts sur le revenu s'y rapportant: \$17 en 1978; \$31 en 1977)	694	1,000
RÉSULTATS NETS DE L'EXERCICE	29,469	29,490
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	173,575	149,885
	<u>203,044</u>	<u>179,375</u>
MOINS:		
Dividendes normaux versés:		
Actions de classe A	4,464	4,040
Actions ordinaires	1,898	1,760
Répartition spéciale du surplus de capital en 1971:		
Actions de classe A	2,866	—
Actions ordinaires	1,207	—
	<u>10,435</u>	<u>5,800</u>
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE	\$192,609	\$173,575
Bénéfice par action, compte non tenu du gain extraordinaire	\$2.49	\$2.50
Bénéfice par action, relativement au gain réalisé sur l'aliénation de biens-fonds06	.09
BÉNÉFICE PAR ACTION	<u>\$2.55</u>	<u>\$2.59</u>

Les notes qui accompagnent les états financiers, en pages 8 et 9, en font partie intégrante.

État consolidé de l'évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 décembre 1978 (avec les chiffres de l'exercice précédent pour fin de comparaison)

	(En milliers de dollars)	
	1978	1977
PROVENANCE DU FONDS DE ROULEMENT:		
De l'exploitation:		
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	\$ 28,775	\$ 28,490
Postes n'influant pas sur le fonds de roulement:		
Amortissement	11,876	11,774
Amortissement de l'escompte sur débetures et des frais d'émission	80	74
Amortissement de l'achalandage	151	151
Impôts sur le revenu reportés	1,870	1,416
Provenant de l'exploitation	<u>42,752</u>	<u>41,905</u>
Émission de billets à ordre à moyen terme	—	5,000
Émission de débetures à fonds d'amortissement	—	39,701
Émission d'actions de classe A	5,627	4,300
Diminution des prêts hypothécaires	175	777
Aliénation d'immobilisations	3,564	2,398
Total	<u>52,118</u>	<u>94,081</u>
UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT:		
Ajouts aux immobilisations:		
Terrains	2,224	3,593
Immeubles	16,553	40,689
Agencement et matériel	12,382	6,535
Matériel automobile	331	216
Améliorations locatives	1,036	2,814
	<u>32,526</u>	<u>53,847</u>
Augmentation de la tranche à long terme des débetures à intérêt conditionnel	809	3
Diminution des emprunts hypothécaires et des billets à payer	1,540	2,636
Acquisition de débetures à fonds d'amortissement pour fins de rachat	2,400	500
Dividendes normaux versés:		
Actions de classe A	4,464	4,040
Actions ordinaires	1,898	1,760
Répartition spéciale du surplus de capital en 1971:		
Actions de classe A	2,866	—
Actions ordinaires	1,207	—
Total	<u>47,710</u>	<u>62,786</u>
Augmentation du fonds de roulement de l'exercice	4,408	31,295
Fonds de roulement au début de l'exercice	143,383	112,088
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$147,791</u>	<u>\$143,383</u>

Les notes qui accompagnent les états financiers, en pages 8 et 9, en font partie intégrante.

CANADIAN TIRE CORPORATION LIMITED

Bilan consolidé

ACTIF	(En milliers de dollars)	
	1978	1977
ACTIF À COURT TERME:		
Encaisse et placements à court terme—au coût, lequel coût se rapproche de la valeur du marché.	\$ 30,497	\$ 33,092
Créances et prêts à recevoir	81,739	82,394
Stocks	105,400	73,721
Impôts sur le revenu à recouvrer	954	3,384
Débitures à intérêt conditionnel des marchands associés Canadian Tire—montants exigibles à moins d'un an	<u>1,288</u>	<u>1,095</u>
	219,878	193,686
Canadian Tire Acceptance Limited:		
Créances relatives aux comptes d'achats à crédit	91,233	83,946
Divers	1,720	262
Total de l'actif à court terme.	<u>312,831</u>	<u>277,894</u>
PLACEMENTS:		
Débitures à intérêt conditionnel des marchands associés Canadian Tire—moins montants exigibles à moins d'un an—au coût	<u>1,823</u>	<u>1,014</u>
IMMOBILISATIONS:		
Terrains	53,825	52,085
Immeubles	190,089	174,547
Agencement et matériel	43,786	34,740
Matériel automobile	6,406	6,223
Améliorations locatives	10,709	9,772
	<u>304,815</u>	<u>277,367</u>
Moins amortissement accumulé	68,826	59,158
Immobilisations nettes	<u>235,989</u>	<u>218,209</u>
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF:		
Prêts hypothécaires	1,782	1,957
Achalandage	606	757
Escompte sur débitures et frais d'émission	1,232	1,312
Total des autres éléments d'actif	<u>3,620</u>	<u>4,026</u>
TOTAL	<u>\$554,263</u>	<u>\$501,143</u>

Les notes qui accompagnent les états financiers, en pages 8 et 9, en font partie intégrante.

J 31 DÉCEMBRE 1978 (avec les chiffres de l'exercice précédent pour fin de comparaison)

PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

(En milliers de dollars)

	1978	1977
PASSIF À COURT TERME:		
Sommes à payer	\$ 66,073	\$ 43,626
Frais courus et coupons en circulation	40,659	38,836
Emprunts à rembourser aux administrateurs et aux actionnaires	1,531	1,605
Tranche exigible de la dette à long terme	<u>1,238</u>	<u>3,056</u>
	109,501	87,123
Canadian Tire Acceptante Limited:		
Emprunt bancaire	759	205
Billets à ordre à court terme	51,770	39,931
Sommes à payer	2,705	6,870
Impôts sur le revenu exigibles	<u>305</u>	<u>382</u>
Total du passif à court terme	<u>165,040</u>	<u>134,511</u>
DETTE À LONG TERME (note 3):		
Billets à ordre à moyen terme de la Canadian Tire Acceptance Limited	22,500	22,500
Emprunts hypothécaires et billets à payer	4,277	5,817
Débitures à fonds d'amortissement	<u>111,600</u>	<u>114,000</u>
Total de la dette à long terme	<u>138,377</u>	<u>142,317</u>
IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS	<u>3,382</u>	<u>1,512</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES:		
Capital actions (note 4):		
Autorisé:		
15,000,000 actions de classe A sans droit de vote, sans valeur au pair		
3,450,300 actions ordinaires, sans valeur au pair		
Émis et entièrement libéré:		
8,189,608 actions de classe A (7,963,003 actions en 1977)	53,963	48,336
3,450,000 actions ordinaires	<u>892</u>	<u>892</u>
	54,855	49,228
Bénéfices non répartis	<u>192,609</u>	<u>173,575</u>
Total de l'avoir des actionnaires	<u>247,464</u>	<u>222,803</u>
TOTAL	<u>\$554,263</u>	<u>\$501,143</u>

Notes accompagnant les états financiers consolidés

1 Principales conventions comptables

Principe de consolidation:

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Canadian Tire Corporation, Limited et ses filiales, lesquelles sont toutes en propriété exclusive.

Stocks:

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette estimative moins une marge bénéficiaire normale, le coût étant essentiellement déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations:

Les immobilisations sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement décroissant à des taux annuels divers (immeubles—5% et 10%; agencement et matériel—10% à 20%; matériel automobile et informatique—30%). L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode de l'amortissement constant échelonné sur la durée des baux respectifs. En ce qui concerne tous les magasins de détail ouverts dans le courant de l'exercice ou en construction à la fin de celui-ci, l'amortissement est calculé en fonction de la durée totale de l'exercice. L'amortissement des principaux entrepôts est calculé à compter du mois où les installations sont utilisées. Les frais d'expansion interne, l'intérêt et les taxes foncières se rapportant à la construction en cours ainsi qu'aux terrains destinés à la mise en valeur sont imputés à l'exploitation au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

En 1978, les taux d'amortissement relativement au centre de distribution de Mississauga ont été modifiés par rapport aux taux en vigueur aux cours des exercices antérieurs, afin de mieux tenir compte de la durée d'utilisation actuellement prévue de cette installation. Par suite de cette modification, les résultats nets ont augmenté de \$450,000.

Achalandage:

L'achalandage découlant de l'acquisition d'une filiale est comptabilisé au coût, moins l'amortissement accumulé calculé selon la méthode de l'amortissement constant sur une période de sept ans.

Escompte sur débetures et frais d'émission:

L'escompte sur débetures et les frais d'émission sont amortis selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée des débetures.

Impôts sur le revenu:

La compagnie comptabilise les impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts fixe, en vertu de laquelle on pourvoit aux impôts sur le revenu au cours de l'exercice où les opérations influent sur les résultats nets peu importe le moment où elles sont comptabilisées aux fins de l'impôt.

Bénéfice par action:

Le bénéfice par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

2 Revenu d'intérêt

La provenance du revenu d'intérêt s'établit comme suit:

	1978	1977
Avances aux marchands		
associés	\$3,089,000	\$2,575,000
Placements à court terme	1,711,000	660,000
Prêts hypothécaires	240,000	1 285,000
Divers	383,000	115,000
	<u>\$5,423,000</u>	<u>\$3,635,000</u>

L'intérêt gagné sur les créances relatives aux comptes d'achats à crédit de la Canadian Tire Acceptance Limited est inclus dans le revenu brut d'exploitation présenté dans l'état consolidé des résultats et des bénéfices non répartis.

3 Dette à long terme

La dette à long terme s'établit comme suit:

	1978	1977
	(En milliers de dollars)	
Billets à ordre à moyen terme de la Canadian Tire Acceptance Limited:		
9%, échéant le 17 février 1980	\$ 5,000	\$ 5,000
9½%, échéant le 4 avril 1980	5,000	5,000
10½%, échéant le 16 décembre 1980	7,500	7,500
9%, échéant le 15 avril 1982	5,000	5,000
	<u>22,500</u>	<u>22,500</u>
Emprunts hypothécaires et billets à payer, moins montants exigibles à moins d'un an	4,277	5,817
Débetures à fonds d'amortissement (non garanties):		
8½%, série A, échéant le 1 ^{er} juin 1991	13,100	14,000
9¼%, série B, échéant le 15 juillet 1994	28,500	30,000
10¼%, série C, échéant le 15 août 1995	30,000	30,000
10%, série D, échéant le 15 août 1997	40,000	40,000
	<u>111,600</u>	<u>114,000</u>
Total de la dette à long terme	<u>\$138,377</u>	<u>\$142,317</u>

Emprunts hypothécaires et billets exigibles:

Les emprunts hypothécaires et les billets à payer ont été pris en charge lors de l'acquisition de 15 propriétés foncières. Ces éléments de passif viennent à échéance à des dates différentes allant jusqu'en 1999, et portent intérêt à des taux divers jusqu'à concurrence de 10%.

Débetures à fonds d'amortissement:

Les débetures à fonds d'amortissement sont rachetables, en tout ou en partie, à des taux de prime divers qui diminuent à chaque année.

En vertu des actes de fiducie, un fonds d'amortissement doit être constitué pour le rachat des sommes en capital de chaque série, au moyen de versements annuels au cours de certaines années pendant lesquelles les débetures à fonds d'amortissement sont en circulation. Ce fonds d'amortissement s'établit comme suit:

Séries	Versements annuels	Périodes de rachat
A	\$ 500,000	1979 - 1991
B	\$1,500,000	1979 - 1993
C	\$1,200,000	1981 - 1994
D	\$2,000,000	1983 - 1997

En outre des exigences obligatoires relatives au fonds d'amortissement, la compagnie peut se prévaloir annuellement du droit non cumulatif d'effectuer des versements facultatifs suffisants au fonds d'amortissement durant la période de rachat, en vue du rachat de débetures supplémentaires, série A, d'une somme en capital n'excédant pas \$250,000 ainsi que de débetures supplémentaires, série C, d'une somme en capital ne dépassant pas \$300,000.

Les actes de fiducie imposent certaines restrictions à la compagnie. Au 31 décembre 1978, toutes les conditions stipulées dans les actes de fiducie avaient été remplies.

Exigences relatives au remboursement:

Au 31 décembre 1978, la compagnie avait satisfait à certaines exigences du fonds d'amortissement des exercices à venir. Compte tenu de ces avances de fonds, les échéances annuelles ainsi que les exigences obligatoires relatives au fonds d'amortissement, en ce qui concerne la dette à long terme, s'établissent comme suit pour les cinq prochains exercices:

1979	\$ 1,238,000	1982	\$ 8,784,000
1980	\$20,130,000	1983	\$ 5,486,000
1981	\$ 4,598,000		

4 Capital-actions

Émission d'actions de classe A:

Au cours de 1978, la compagnie a émis contre espèces 226,605 actions de classe A, dont la somme totale s'élève à \$5,627,000. Toutes ces actions ont été émises conformément aux conditions énoncées ci-après.

Conditions rattachées aux actions de classe A:

Les conditions rattachées aux actions de classe A interdisent l'émission d'actions de classe A, à moins que

- (a) ces actions ne soient émises à l'intention ou au bénéfice des employés de la compagnie, des employés d'une quelconque filiale, des marchands associés autorisés ou des employés des marchands associés autorisés, conformément à un programme ou un régime déjà existant au moment d'une telle émission; ou
- (b) une autorisation des détenteurs d'actions de classe A ne soit préalablement obtenue.

Les détenteurs d'actions de classe A bénéficient du droit de toucher un dividende prioritaire, cumulatif et annuel de 4 cents par action; de plus, ces actionnaires ont le droit, après le paiement d'un dividende analogue sur chacune des actions ordinaires, de participer au prorata aux autres dividendes déclarés et versés au cours de chaque exercice.

Options d'achat d'actions:

En vertu d'un accord portant sur les options d'achat d'actions, certains des principaux dirigeants de la compagnie se sont vus octroyer des options d'achat d'actions de classe A de la compagnie. Ces options peuvent être levées à n'importe quel moment au cours d'une période de dix ans, à compter de la date d'octroi, comme on l'indique ci-après:

Date d'octroi	Date d'échéance	Prix	Nombre d'actions
le 27 février 1970	le 28 février 1980	\$20.287	14,178
le 26 février 1971	le 26 février 1981	24.975	20,557
le 29 février 1972	le 28 février 1982	35.325	18,965
le 28 février 1973	le 28 février 1983	54.900	17,656
le 28 février 1974	le 28 février 1984	40.950	20,050
le 2 janvier 1975	le 2 janvier 1985	34.537	46,479
le 2 janvier 1976	le 2 janvier 1986	41.175	38,005
le 3 janvier 1977	le 3 janvier 1987	38.475	31,925
			<u>207,815</u>

La levée de ces options d'achat d'actions n'aurait pas de répercussion importante sur le bénéfice par action mentionné dans le présent rapport.

Après la clôture de l'exercice, des options pour l'achat de 12,096 actions ont été levées à un prix global de levée d'options de \$279,000. De plus, des options pour l'achat de 47,096 actions ont été abandonnées.

5 Rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants

En ce qui concerne l'exercice terminé le 31 décembre 1978, la rémunération globale versée ou à verser aux administrateurs et aux douze (onze en 1977) principaux dirigeants de la compagnie, en tant que groupe, s'est élevée à \$1,109,000 (\$949,000 en 1977). De plus, la compagnie a versé une somme globale de \$34,000 (\$37,000 en 1977) aux fiduciaires du régime de participation différée aux bénéfices de Canadian Tire, pour le compte des principaux dirigeants.

6 Baux

Au 31 décembre 1978, la compagnie s'était engagée à verser des loyers annuels minima (exception faite des taxes, de l'assurance et des autres frais d'occupation) relativement à des biens-fonds loués en vertu de baux qui expirent à diverses dates allant jusqu'à 2008. En vertu des ententes de sous-location, la majorité de ces biens-fonds produisent un revenu.

Les loyers annuels minima à verser au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

Loyers		Loyers	
Année	annuels minima	Année	annuels minima
1979	\$4,812,000	1982	\$4,246,000
1980	\$4,483,000	1983	\$3,650,000
1981	\$4,253,000		

7 Engagements

Au 31 décembre 1978, la compagnie avait contracté des engagements de \$4,798,000, relativement à l'acquisition de biens-fonds et à l'expansion des magasins de détail.

8 Loi anti-inflation

La compagnie était assujettie à la Loi anti-inflation adoptée par le gouvernement canadien, laquelle loi prévoit la restriction des marges bénéficiaires, des prix, de la rémunération versée aux employés et des dividendes. La compagnie a passé ses activités en revue d'une façon continue et, de l'avis de la direction, la compagnie s'est conformée à l'esprit de la Loi.

Rétrospective de la dernière décennie

(En milliers de dollars, à l'exception des montants relatifs aux auctions)

	1978	1977
État comparatif des résultats		
Revenu brut d'exploitation	\$ 798,717	718,114
Bénéfice avant impôts sur le revenu	\$ 53,938	52,240
Impôts sur le revenu	\$ 25,163	23,750
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	\$ 28,775	28,490
Gain extraordinaire	\$ 694	1,000
Résultats nets	\$ 29,469	29,490
Dividendes en espèces	\$ 10,435	5,800
Bénéfices non répartis et réinvestis	\$ 19,034	23,690

Bilan comparatif		
Actif à court terme	\$ 312,831	277,894
Placements	\$ 1,823	1,014
Immobilisations nettes	\$ 235,989	218,209
Autres éléments d'actif	\$ 3,620	4,026
Total de l'actif	\$ 554,263	501,143
Passif à court terme	\$ 165,040	134,511
Dette à long terme	\$ 138,377	142,317
Impôts sur le revenu reportés	\$ 3,382	1,512
Avoir des actionnaires	\$ 247,464	222,803

Bénéfice par action *		
Bénéfice, compte non tenu du gain extraordinaire	\$ 2.49	2.50
Résultats nets	\$ 2.55	2.59
Dividendes	\$.90	.51
Avoir des actionnaires	\$ 21.40	19.59

Statistiques à la fin de l'exercice		
Nombre de magasins associés	314	314
Nombre de postes d'essence	62	61
Nombre de détenteurs d'actions de classe A	10,435	10,248
d'actions ordinaires	1,450	1,417

*Fondé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, lequel a

MAGASINS À LA FIN DE L'EXERCICE

	1978	1977
Ontario	178	178
Québec	71	71
Nouvelle-Écosse	18	19
Nouveau-Brunswick	13	13
Terre-Neuve	9	9
Ile-du-Prince-Édouard	2	2
Manitoba	9	9
Saskatchewan	9	9
Alberta	5	4
Total	314	314



1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970	1969
683,684	561,032	472,323	378,587	309,174	246,758	212,405	180,684
54,698	50,119	44,174	33,020	30,745	25,531	21,172	16,349
26,147	24,843	22,823	16,689	14,763	12,818	11,114	8,615
28,551	25,276	21,351	16,331	15,982	12,713	10,058	7,734
369	517	130	79	118	242	390	118
28,920	25,793	21,481	16,410	16,100	12,955	10,448	7,852
5,175	4,217	3,292	2,944	2,499	2,166	1,928	1,170
23,745	21,576	18,189	13,466	13,601	10,789	8,520	6,632

243,726	209,085	158,973	113,502	98,440	80,756	51,476	40,936
1,011	2,633	5,105	3,715	3,399	6,691	8,241	3,782
177,534	144,256	119,779	92,402	69,893	55,394	47,742	37,506
4,729	2,542	1,533	1,003	1,063	1,484	837	694
427,000	358,516	285,390	210,622	172,795	144,325	108,296	82,918
131,638	99,379	102,096	79,795	58,357	44,787	36,566	29,774
100,453	95,072	46,876	16,361	15,956	15,764	241	—
96	575	—	—	—	—	—	—
194,813	163,490	136,418	114,466	98,842	83,774	71,489	53,144

2.54	2.28	1.95	1.50	1.47	1.18	.95	.75
2.57	2.32	1.96	1.51	1.48	1.20	.98	.76
.46	.38	.30	.27	.23	.20	.18	.11
17.32	14.73	12.43	10.49	9.06	7.74	6.72	5.15

303	295	287	283	269	260	254	245
58	58	54	52	49	45	40	32
10,035	10,060	10,467	10,250	8,626	7,064	5,223	4,021
1,418	1,465	1,528	1,514	1,268	1,188	1,047	947

été rajusté par un fractionnement d'actions de 3 contre 1, le 13 mai 1970.

État de l'évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 décembre 1978 (avec les chiffres de l'exercice précédent pour fin de comparaison)

	1978	1977
PROVENANCE DU FONDS DE ROULEMENT:		
De l'exploitation:		
Résultats nets de l'exercice	\$ 1,602,773	\$ 1,309,155
Postes n'influant pas sur le fonds de roulement:		
Amortissement	244,757	203,227
Impôts sur le revenu reportés	87,176	—
Provenant de l'exploitation	<u>1,934,706</u>	<u>1,512,382</u>
Aliénation d'immobilisations	8,755	—
Émission de billets à ordre à moyen terme	—	5,000,000
Émission d'actions privilégiées	—	3,000,000
Total	<u>1,943,461</u>	<u>9,512,382</u>
UTILISATION DU FONDS DE ROULEMENT:		
Ajouts aux immobilisations	<u>789,050</u>	<u>569,983</u>
Augmentation du fonds de roulement de l'exercice	1,154,411	8,942,399
Fonds de roulement au début de l'exercice	<u>36,261,044</u>	<u>27,318,645</u>
FONDS DE ROULEMENT À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>\$37,415,455</u>	<u>\$36,261,044</u>

Les notes qui accompagnent les états financiers en font partie intégrante.

Notes accompagnant les états financiers

1 Principales conventions comptables

Créances relatives aux comptes d'achats à crédit: La durée des créances relatives aux comptes d'achats à crédit ne dépasse pas vingt-quatre mois et, conformément aux habitudes commerciales en vigueur, ces créances sont incluses dans l'actif à court terme.

Immobilisations: Les immobilisations sont inscrites au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement décroissant à des taux annuels de 20% en ce qui concerne l'agencement et le matériel et de 30% pour ce qui est du matériel informatique. L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode de l'amortissement constant et s'échelonne sur une période de cinq ans.

Impôts sur le revenu: La compagnie comptabilise les impôts sur le revenu selon la formule du report d'impôt fixe, en vertu de laquelle elle pourvoit aux impôts sur le revenu au cours de l'exercice pendant lequel les opérations influent sur les résultats nets, peu importe le moment où ces opérations sont comptabilisées aux fins de l'impôt.

Comptabilisation des revenus: Les remises sur les créances relatives aux comptes d'achats à crédit qui sont acquises des marchands associés sont incorporées au revenu au moment de l'achat des créances. Les comptes font l'objet d'une facturation cyclique, et les frais d'administration sont courus tous les mois sur le solde impayé à la fin de chaque cycle.

Bilan AU 31 DÉCEMBRE 1978

ACTIF	1978	1977
ACTIF À COURT TERME:		
Encaisse	\$ 140	\$ 140
Sommes à recevoir	1,557,038	7,750
Créances relatives aux comptes d'achats à crédit (moins provision pour pertes sur le crédit: \$2,585,751 en 1978; \$2,320,491 en 1977).....	91,232,676	83,945,902
Créance sur la compagnie mère.....	1,414	—
Frais payés d'avance	163,202	253,941
Total de l'actif à court terme	<u>92,954,470</u>	<u>84,207,733</u>
 IMMOBILISATIONS:		
Agencement et matériel	1,723,158	983,019
Améliorations locatives	362,585	336,632
	<u>2,085,743</u>	<u>1,319,651</u>
Moins amortissement accumulé	706,095	475,541
Immobilisations nettes	<u>1,379,648</u>	<u>844,110</u>
TOTAL.....	<u>\$94,334,118</u>	<u>\$85,051,843</u>

Les notes qui accompagnent
les états financiers en
font partie intégrante.

Notes (suite)

2 Billets à ordre à court terme et emprunt bancaire

Les billets à ordre à court terme de la compagnie sont garantis sans condition par sa compagnie mère, Canadian Tire Corporation, Limited. La compagnie dispose de crédit bancaire provisoire pour lui permettre de respecter son obligation de rembourser les billets autorisés en circulation de temps à autre. De plus, la compagnie mère s'est engagée à garantir tous les emprunts bancaires que la compagnie est susceptible de contracter.

3 Billets à ordre à moyen terme

Les billets à ordre à moyen terme s'établissent comme suit:

9%, échéant le 17 février 1980.....	\$ 5,000,000
9½%, échéant le 4 avril 1980	5,000,000
10½%, échéant le 16 décembre 1980.....	7,500,000
9%, échéant le 15 avril 1982.....	5,000,000
	<u>\$22,500,000</u>

Les billets à ordre à moyen terme de la compagnie sont garantis sans condition par sa compagnie mère, Canadian Tire Corporation, Limited.

(avec les chiffres de l'exercice précédent pour fin de comparaison)

PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	1978	1977
PASSIF À COURT TERME:		
Emprunt bancaire (note 2)	\$ 759,000	\$ 205,000
Sommes à payer	2,705,009	6,869,985
Impôts sur le revenu exigibles	305,006	381,849
Billets à ordre à court terme (note 2)	51,770,000	39,931,000
Dû à la compagnie mère	—	558,855
Total du passif à court terme	<u>55,539,015</u>	<u>47,946,689</u>
BILLETS À ORDRE À MOYEN TERME (note 3)	<u>22,500,000</u>	<u>22,500,000</u>
IMPÔTS SUR LE REVENU REPORTÉS	<u>87,176</u>	<u>—</u>
AVOIR DES ACTIONNAIRES:		
Capital-actions:		
Autorisé:		
3,000,000 actions privilégiées à dividende non cumulatif 5% d'une valeur au pair de \$10 chacune, rachetables au montant payé		
200,000 actions ordinaires sans valeur au pair		
Émis et entièrement libéré:		
1,060,000 actions privilégiées	10,600,000	10,600,000
100,000 actions ordinaires	100,000	100,000
	<u>10,700,000</u>	<u>10,700,000</u>
Bénéfices non répartis	5,507,927	3,905,154
Total de l'avoir des actionnaires ..	<u>16,207,927</u>	<u>14,605,154</u>
TOTAL	<u>\$94,334,118</u>	<u>\$85,051,843</u>

Au nom du conseil,
B. R. WILSON, administrateur
J. D. MUNCASTER, administrateur

4 Rémunération des administrateurs et des principaux dirigeants

La rémunération globale versée aux administrateurs et aux principaux dirigeants, selon la définition de la Loi sur les corporations commerciales (Ontario), s'est élevée à \$259,795 en 1978 (\$289,308 en 1977).

5 Loi anti-inflation

La compagnie était assujettie à la Loi anti-inflation adoptée par le gouvernement canadien, laquelle loi prévoit la restriction des marges bénéficiaires, des prix et de la rémunération versée aux employés. La compagnie a passé ses activités en revue d'une façon continue et, de l'avis de la direction, elle s'est conformée à l'esprit de la Loi.

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Aux actionnaires de
Canadian Tire Corporation, Limited
Canadian Tire Acceptance Limited

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Canadian Tire Corporation, Limited au 31 décembre 1978 ainsi que les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date (voir pages 4 à 9). Nous avons également vérifié le bilan de Canadian Tire Acceptance Limited au 31 décembre 1978 ainsi que les états des résultats et des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date (voir pages 12 à 15). Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et ont comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaire dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement a) la situation financière consolidée de Canadian Tire Corporation, Limited au 31 décembre 1978 ainsi que les résultats consolidés de son exploitation et l'évolution de sa situation financière consolidée pour l'exercice terminé à cette date, et b) la situation financière de Canadian Tire Acceptance Limited au 31 décembre 1978 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte Haskins & Sells

Toronto, Ontario
le 2 avril 1979

Comptables agréés

Tour d'horizon des dépenses en immobilisations

Au cours de 1978, les dépenses en immobilisations de la Canadian Tire se sont élevées à \$32.5 millions. De ce chiffre, une somme de \$15.9 millions a été consacrée à la construction et à l'agrandissement de magasins ainsi qu'à l'acquisition de terrains destinés à la construction d'installations de détail. Le parachèvement de la phase III du centre de Mississauga a entraîné un investissement de \$6.3 millions, ce qui porte le coût global de ce centre de distribution à \$19.5 millions. De plus, dans le courant de l'exercice, une somme de \$5.8 millions a été injectée dans l'expansion des installations informatiques du siège social, dans la Canadian Tire Acceptance ainsi que dans d'autres filiales et divisions de la compagnie.

Les travaux de construction réalisés par la Tantalus Construction Company Limited, notre filiale en propriété exclusive dont les bureaux sont situés à Toronto et à Calgary, représentent environ la moitié des \$13.7

Vers la fin de l'exercice, sept magasins étaient en construction. De ce nombre, cinq viennent remplacer des établissements existants et deux sont destinés à des nouveaux marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Deux petits établissements, dont l'un était situé à Norwich (Ontario) et l'autre à Malartic (Québec), ont fermé leurs portes à l'expiration de leur bail; un autre magasin associé situé à Windsor (Nouvelle-Écosse) est demeuré fermé à la suite d'un incendie. La clientèle de ces établissements a été absorbée par les magasins Canadian Tire plus vastes des villes environnantes. La fermeture de ces trois petits magasins a été compensée par l'ouverture d'un nombre égal d'établissements dans des villes où la Canadian Tire ne s'était pas encore implantée. De ce fait, le nombre de magasins associés — soit 314 au total — est demeuré inchangé en regard de l'exercice précédent.



millions affectés à la construction de magasins, soit \$6.6 millions au total.

Bien que nous ayons prévu, en 1978, de ralentir considérablement nos activités reliées à l'agrandissement des magasins de détail, la conclusion d'un certain nombre de transactions pour l'achat de terrains ainsi que l'obtention des permis de construire nécessaires ont été la source de difficultés qui nous ont forcés à restreindre davantage nos dépenses. Malgré ces retards, 14 magasins ont été construits au cours de l'exercice, c'est-à-dire que 11 magasins ont été relogés et que 3 nouveaux établissements ont ouvert leurs portes. Par ailleurs, 8 autres magasins ont été agrandis considérablement. De plus, un nouveau poste d'essence a été ouvert.

Ouvertures de magasins en 1978 (Un astérisque sert à indiquer les tout nouveaux établissements):

Ontario: Elliot Lake, Forest, Gananoque, Hagersville, Thunder Bay nord et Toronto-Pickering* (voir photo ci-dessus).

Québec: Rimouski*, St-Eustache et Victoriaville.

Nouveau-Brunswick: Moncton. **Nouvelle-Écosse:** Sydney.

Terre-Neuve: St. John's ouest et Corner Brook.

Alberta: Calgary-Sarcee*.

En 1978, nos spécialistes en aménagement ont révisé leurs lignes directrices concernant la dimension des établissements en fonction du marché auquel ils sont destinés, en réduisant la surface initiale en vue de hâter la rentabilité des installations. Toutefois, la conception des établissements de détail de plein pied continue de tenir compte des possibilités d'agrandissement.



Expansion du contrôle informatisé des stocks



À chaque point de vente, la caissière a tout un système informatique à portée de la main.



Le centre de distribution de Mississauga a doublé de volume en 1978.

Notre groupe du système intégré de gestion a poursuivi son travail en relation directe avec les marchands associés pour mettre en place un plus grand nombre de systèmes de comptabilisation des ventes et de préparation de mémoires pour les commandes de marchandises.

Les installations destinées aux comptoirs-caisses de vente au détail—conçus de manière à être rentables dans des magasins de toutes tailles—fournissent désormais à 60 marchands leur propre système de contrôle des stocks et de comptabilité, comportant des possibilités supplémentaires incorporées de communication des données.

Au comptoir-caisse, les caissières inscrivent les numéros des produits et le client reçoit un coupon de caisse détaillé article par article. Ces données sont transmises à l'ordinateur du magasin qui inscrit les ventes et calcule le niveau des stocks pour chaque article, en tenant compte de la demande de la clientèle et des tendances saisonnières.

Lorsque le stock descend en dessous d'un niveau prédéterminé pour le réapprovisionnement, une commande se prépare automatiquement tous les jours et s'achemine vers le siège social par l'entremise des lignes de communication des données. Lorsque les marchandises arrivent au magasin, par suite de la commande informatisée, l'inscription des marchandises reçues assure automatiquement la préparation des étiquettes de prix et le redressement de l'inventaire du magasin.

La fonction de commande de marchandises (POS) de la caisse comprend aussi la vérification des prix, l'indication des erreurs de prix, l'autorisation des crédits et de l'acceptation des chèques, le contrôle des données financières et de l'encaisse. Les diverses variantes des terminaux de commande (POS), des terminaux d'entrée des données et des imprimantes ont été conçues en fonction de la taille de chaque magasin, soit à partir d'une ou deux caisses jusqu'à 20 caisses.

Bien que notre programme de traitement des données

en magasin consiste d'abord et avant tout à assurer le réapprovisionnement et l'amélioration de la gestion des stocks, les possibilités de commande de marchandises de l'installation peuvent être considérablement étendues à l'avenir, moyennant de modestes immobilisations.

L'expansion continue de nos "Systèmes des années 1980" a permis la mise au point d'une vaste gamme d'applications informatiques pour la distribution, la commercialisation et les relations avec les marchands associés, la comptabilité et la gestion du personnel de notre entreprise. On a mis en service, au cours de l'année, un nouveau système de gestion des expéditions de marchandises pour accroître l'efficacité de nos installations de distribution, dans le domaine de la programmation, de la préparation et de l'expédition des commandes de même que pour la réception et l'inscription des prix en magasin.

Dans le domaine des relations avec nos marchands, on a appliqué un système s'appuyant sur les données reçues en direct, pour faciliter l'analyse du rendement des magasins dans des secteurs d'activité d'importance primordiale, comme les achats, le niveau des stocks, les ventes, les marges bénéficiaires brutes et la rentabilité.

On a aussi appliqué d'autres fonctions en direct dans nos services de la comptabilité, du personnel et de la commercialisation. On compte, parmi celles-ci, un système de rapports financiers à partir du grand livre général, un programme de gestion des immobilisations pour simplifier la comptabilisation des coûts en capital, un fichier central de données en direct sur les employés et, enfin, des instruments de prévision et d'établissement de modèles pour la gestion prévisionnelle.

Pour suivre le rythme d'expansion de nos systèmes d'entrée en direct des données et des besoins de communication, on a doté le centre d'informatique du siège social d'une unité centrale Amdahl V6 II de même que de plusieurs nouveaux terminaux alimentés en direct.

Les installations de distribution en place au début des années 80

Le volume de notre centre de distribution de Mississauga a plus que doublé, pour atteindre 65 millions de pieds cubes, au parachèvement de la phase III de construction du complexe d'entreposage et de retrait des marchandises, à la fin de 1978. Bien qu'une partie des installations de préparation des commandes dans les baies basses ait été déclarée en service au cours du quatrième trimestre de 1978, le fonctionnement des installations d'empilage à grande hauteur n'a commencé qu'au début de 1979.

L'accroissement des installations de Mississauga a rendu possible le transfert des installations de distribution des pneus de Sheppard Avenue et l'accroissement considérable de nos stocks de pneus pour nous aider à mieux servir nos marchands associés. En déplaçant les installations de manutention des pneus, on permet d'autre part aux installations de Sheppard Avenue d'accroître l'efficacité de la distribution des commandes de marchandises en quantités moindres qu'à la caisse ainsi que des produits exigeant des techniques de manutention plus spécialisées.

Comme les installations de distribution en place doivent combler nos besoins pour plusieurs années à venir, nous offrons actuellement en location comme entrepôt public nos installations excédentaires, pour l'instant en réserve, afin de réduire les frais fixes. Au cours de l'exercice, on a formé les services de distribution Cantire pour faire la promotion de cet aspect de nos installations de distribution auprès des compagnies en général.

L'ampleur de notre flotte de transport—l'un des plus importants réseaux de distribution privés du pays—a été maintenue à 481 remorques et 100 tracteurs en 1978.

Le rapport coût-efficacité de nos services de transport a été considérablement accru par l'application de diverses mesures comme l'amélioration de l'utilisation du volume et de la force portante des fourgons remorques, l'accroissement des charges de retour cueillies chez les fournisseurs, au retour des courses de livraison chez les marchands associés, et l'augmentation de la souplesse générale de l'exploitation, pour réduire les pointes au centre de distribution de Toronto.

Pour assurer le maximum de sécurité routière et l'économie d'exploitation, l'entretien préventif et la remise en état générale de notre équipement de transport sont désormais centrés au garage des camions qu'on a ouvert à Toronto en 1977. On constate les normes rigoureuses de présentation de l'image de l'entreprise établies par notre division des transports, le long de chaque route où circulent nos véhicules.

Notre division des produits pétroliers a ajouté à son réseau une installation de distribution d'essence (à Ville de Laval, au Québec), au cours de l'année, portant ainsi le nombre total de ces installations à 62. Les stations-services existantes ont été adaptées pour fournir aux automobilistes une essence sans plomb à fort indice d'octane, au fur et à mesure qu'on pourra l'obtenir des raffineries. On a mis en place un miniordinateur IBM 34 afin de doter, pour la première fois, notre division des produits pétroliers de services informatiques. La nouvelle installation contrôlera de près les stocks du réseau et permettra à

la fois d'accélérer le compte rendu des ventes en plus de fournir une analyse plus détaillée de ces mêmes ventes.

Cantire Products Limited, notre filiale assurant la réparation des pièces d'automobile, a renouvelé son rendement remarquable des exercices antérieurs. L'augmentation de la demande de la part de nos centres de service automobile et de nos comptoirs de pièces, de même que la poursuite de la pénétration du domaine de la distribution traditionnelle par entrepôts ont été les principaux facteurs de l'accroissement des ventes de toute notre gamme d'éléments remis à neuf.

Capco, la division des carburateurs de Cantire, a emménagé dans de nouveaux locaux loués de 100,000 pieds carrés, disposant d'un espace de production triplé et profitant d'un surcroît d'espace pour mieux utiliser son équipement et son personnel. Le déménagement a permis à Capco de doubler sa production de carburateurs remis à neuf, en regard de l'année précédente.

Cantire Products est maintenant l'une des principales entreprises de réparation d'une gamme multiple de pièces d'automobile du Canada. On fournit ces pièces d'automobile recyclées autant aux marchands associés qu'aux fournisseurs extérieurs, moyennant échange, avec pleine garantie et à un prix permettant une importante économie par rapport aux pièces toutes neuves équivalentes.

Vu le nombre record et la grande variété des véhicules qui arrivent maintenant sur le marché de l'après-vente des automobiles, les perspectives de croissance soutenue sont très encourageantes, particulièrement auprès des bricoleurs.

La Canadian Tire Acceptance Limited s'est enrichie de 279,000 nouveaux clients au cours de l'exercice, assurant ainsi l'accroissement marqué des ventes à crédit des magasins Canadian Tire. Les résultats nets se sont accrus de 22.4 pour cent par rapport à 1977, passant de \$1.3 million à \$1.6 million.



Une image AVANTAGEUSE sur le marché



Un employé de la section sérigraphie des services d'étalage Cantire s'affaire à découper des pochoirs.



Dans les services d'étalage Cantire, une machine à sérigraphier automatique facilite la tâche du personnel.

L'un des principaux objectifs poursuivis au cours de l'année consistait à stimuler les ventes dans les magasins existants, au moyen d'une politique de prix fortement concurrentielle et d'un programme de promotion par l'imprimé et l'électronique. La suprématie d'ensemble de la Canadian Tire quant aux prix a été de nouveau remise en lumière par l'annonce de prix fixés après comparaison avec ceux d'autres marchands. Ces prix, appelés "Aubaine hors pair", étaient les plus bas annoncés dans la région.

Le concept de "Aubaine hors pair" a pris un surcroît d'efficacité grâce à notre matériel d'étalage en magasin et à un programme accentué de circulaires d'annonces de soldes comportant un plus petit nombre d'articles à plus faible prix et une utilisation accrue de la polychromie. Le choix de ces articles à prix spéciaux annoncés sur la couverture et la bande d'emballage de notre catalogue Printemps-été 1979 — représentant chacune des principales catégories de produits — souligne pour la clientèle la promotion "Aubaine hors pair".

Un autre thème soutenu de notre publicité imprimée adaptée de la réclame musicale de la télévision et de la radio, "Tu peux tout faire", encourage le client à entreprendre de nouveaux travaux de bricolage à l'aide d'équipement et de matériaux que les marchands associés Canadian Tire leur fournissent.

Notre campagne de publicité télévisée, sur l'ensemble de notre marché, adopte la formule de la

réclame éclair. Commencée à l'automne 1978, cette campagne vise à faire prendre conscience au public de la grande variété de produits pour l'automobile, la maison et les loisirs que le consommateur peut trouver dans nos magasins, comme en fait foi la couverture du présent rapport.

Des sondages ont démontré que notre nouvelle publicité choc est parvenue à rassurer la clientèle quant au fait que la Canadian Tire distribue une vaste gamme d'articles à prix avantageux. Les résultats de cette nouvelle formule de publicité plus percutante se sont faits sentir par l'accroissement des ventes en fin de saison.

La compagnie a réuni trois services apparentés, mis à la disposition des marchands associés. Il s'agit de l'étalage, du service Plas-Di-Splay et de la sérigraphie qui, depuis le début de 1978, logent dans un immeuble loué de 40,000 pieds carrés.

Coiffé du nouveau nom de "Services d'étalage Cantire", ce groupe de production combiné bénéficie d'un supplément d'espace et d'équipement pour produire du matériel d'étalage et de promotion des ventes, des vitrines éclairées, des comptoirs et des accessoires connexes en bois pour nos magasins. Poussant plus loin l'application de notre concept de "service intégral" à notre réseau de marchands associés, le groupe d'étalage achète et distribue les installations fixes d'étalage des acces-



Grâce à l'imprimé et à l'électronique, une nouvelle image publicitaire percutante a fait son chemin.

soires en magasin.

Le service Plas-Di-Splay a d'abord été créé pour produire des étalages sous plastique d'articles qui se prêtaient mal aux tactiques marchandes de vente sur étagère. Plus récemment, on a élargi le rôle de Plas-Di-Splay qui comprend maintenant la fabrication de nombreux présentoirs spécialisés pour hausser l'effi-

cacité de l'étalage des menus articles.

La section sérigraphie des services d'étalage Cantire imprime le matériel d'étalage pour les magasins, les banderoles, les cartes d'affichage des prix et les écriteaux d'information que créent les artistes du service de conception publicitaire et de graphisme du siège social.

En 1978, l'ère des économies d'énergie est amorcée

Vers le milieu de l'année, des mesures préliminaires visant à une meilleure "gestion de l'énergie" dans nos magasins associés ont été prises. Rédigé par notre Service de construction et d'entretien, un bulletin mensuel intitulé "Energy Conservation" a commencé de circuler parmi les marchands associés. Ce bulletin décrit les méthodes destinées à réduire la consommation d'électricité et de combustible dans les immeubles qu'ils occupent.

Au départ, les efforts ont été axés sur la diminution de l'éclairage en regard des nouvelles normes que la compagnie s'est fixées à la suite d'un programme de recherches et d'essais réalisé par un certain nombre de marchands associés en collaboration avec l'Hydro-Ontario. Des bulletins ultérieurs ont fourni des directives en vue de réduire la consommation d'énergie des installations de chauffage et de climatisation. La pose d'un dispositif de réduction

nocturne du chauffage ou de la climatisation ainsi qu'une révision des circuits d'éclairage visant à assurer un contrôle plus approprié de l'éclairage pendant les périodes d'inactivité, faisaient partie des recommandations contenues dans ces bulletins.

Les nouveaux plans de magasins font l'objet d'une étude opportune et l'on prescrit maintenant une meilleure isolation afin de tirer parti au maximum de l'énergie. De plus, on envisage de réduire la consommation d'énergie des appareils de climatisation au moyen de systèmes de rafraîchissement des toits par pulvérisation.

La majorité des marchands associés Canadian Tire ont pris des mesures concrètes pour économiser l'énergie qui commence à se faire rare et, depuis l'entrée en vigueur de ce programme, des économies de 10 à 20 pour cent sur les factures d'énergie nous ont été signalées.



Nos établissements, nos produits,
nos services et notre effectif. . .
tels sont les éléments essentiels
d'une commercialisation fructueuse



Imprimé au Canada